

Formation Chef de Manœuvre Elingage

PROGRAMME

LES REGLES ET PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ELINGAGE

- ✚ Définition et réglementation
- ✚ Statistiques et accidents

LE RÔLE DU CHEF DE MANŒUVRE, L'ORGANISATION DES OPERATIONS DE LEVAGE, LES DOCUMENTS A REUNIR (PLAN, PLAN DE MASSE ...)

LES DIFFERENTS TYPES D'ELINGUES :

- ✚ Câbles, Chaînes, Textiles chimiques, Cordes

LA DETERMINATION DE LA CHARGE MAXIMUM D'UTILISATION

- ✚ Les élingues en application courante
- ✚ Les élingues en application particulière

LES REGLES POUR ELINGUER EN SECURITE

- ✚ Préparer l'élingage
- ✚ Evaluer la charge
- ✚ Rendre la charge monolithique
- ✚ Choix de l'élingue
- ✚ L'inspection visuelle
- ✚ Accrochage de la charge
- ✚ Accrochage de l'élingue au crochet de levage
- ✚ Vérification des angles d'élingage
- ✚ Protection des arêtes vives
- ✚ Mise sous tension de l'élingue

LES REGLES POUR LA MANŒUVRE DE LA CHARGE EN SECURITE

- ✚ Avant, pendant, après la manœuvre de levage
- ✚ Gestuel de commandement
- ✚ Utilisation de de plusieurs moyens de levages en simultané (pont roulant, palan à bras, grue...)

LES ACCESSOIRES DE LEVAGE PARTICULIERS

- ✚ Les palonniers, les manilles,
- ✚ Les élingues à usage unique
- ✚ L'élingage asymétrique

VERIFICATION JOURNALIERE DES ELINGUES

- ✚ Contrôle visuel et tactile
- ✚ Mise au rebut

Exercices pratiques de mise en place des appareils de levage, de contrôle des élingues et des accessoires, réalisation d'un examen d'adéquation, commandement de manœuvre de différentes charges en sécurité, Critique des exercices et recherche de ce qui peut être amélioré

Conforme aux réglementations décret N°98-1084 du 02 Décembre 1998, art R 4323-19 à R 42223-55 et art R 4312-1 du Code du travail, Arrêté du 1er mars 2004 relatif aux vérifications des appareils & accessoires de levage.



Durée : 1 jour. Stage intra uniquement



Pré requis

- ✚ Être âgé d'au moins 18 ans,
- ✚ Savoir lire et écrire (notamment pour les livrets de formations),
- ✚ Avoir le sens des responsabilités,
- ✚ Expérience du chantier souhaité



Public concerné

Toute personne chargée de la préparation ou de l'exécution de travaux d'élingage

Objectifs pédagogiques

Être capable de :

- ✚ Sensibiliser le personnel aux risques représentés par les élingues
- ✚ Informer sur les différents types de matériels existants et les règles de mise en place.
- ✚ Organiser une opération de manutention et de levage y compris dans des conditions inhabituelles.
- ✚ Contrôler l'élingage.
- ✚ Diriger par gestes des conducteurs d'appareils et d'engins de levage,
- ✚ Utiliser plusieurs palans simultanément lors de levage

Méthodes et moyens pédagogiques :

- ✚ Enseignements didactiques,
- ✚ Exercices d'application théoriques et pratiques,
- ✚ Méthodes actives.

Mode d'évaluation

A l'issue de la formation, le stagiaire reçoit une attestation de suivi. Le suivi efficace de cette formation doit permettre aux participants d'être en capacité d'obtenir l'autorisation d'élinguer

Accessibilité aux personnes handicapées :

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.